



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Artisans et industriels : une coexistence risquée ?

Christine Jaeger

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jaeger Christine. Artisans et industriels : une coexistence risquée ?. In: Économie rurale. N°169, 1985. pp. 20-24;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3185>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1985\\_num\\_169\\_1\\_3185](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_169_1_3185)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

### **Abstract**

Artisanat is neither a remnant of the past nor a nursery for tomorrow's firms, it is considered here as something specific with its own economic behaviour. Its coexistence with industry then appears in a different light. Both have to face market risk and uncertainty, but artisans cover those tasks for which the work process is autonomous and discontinuous and production means are limited. Industry handles coordinated work processes and more cumbersome means of production. So both types of activities are rather complementary and the frontier between them shifts constantly as ways of life and technologies change. This marks the limits of the expansion of capitalism in our societies.

### **Résumé**

Si l'on fait l'hypothèse d'une spécificité du comportement économique artisanal, en abandonnant les idées de « survivance » ou de « pépinière » généralement attribuées à ce secteur, sa coexistence avec l'industrie prend une nouvelle signification. Artisans et industriels ont en commun les risques du marché, mais il existe entre eux une répartition des activités : aux artisans, les activités marchandes s'effectuant avec un procès de travail autonome, discontinu, et des moyens de production modestes ; aux industriels, les autres activités marchandes au procès de travail coordonné et aux moyens de production plus importants. Artisans et industriels occupent donc des territoires complémentaires, complémentarité qui se déplace sans cesse avec l'évolution des modes de vie et des techniques, mais qui marque ainsi les limites de l'emprise du capitalisme dans nos sociétés.

## ARTISANS ET INDUSTRIELS : UNE COEXISTENCE RISQUÉE ?

Christine JAEGER\*

### Résumé :

Si l'on fait l'hypothèse d'une **spécificité du comportement économique artisanal**, en abandonnant les idées de « survivance » ou de « pépinière » généralement attribuées à ce secteur, sa coexistence avec l'industrie prend une nouvelle signification. Artisans et industriels ont en commun les risques du marché, mais il existe entre eux une **répartition des activités** : aux artisans, les activités marchandes s'effectuant avec un procès de travail autonome, discontinu, et des moyens de production modestes ; aux industriels, les autres activités marchandes au procès de travail coordonné et aux moyens de production plus importants. Artisans et industriels occupent donc des **territoires complémentaires**, complémentarité qui se déplace sans cesse avec l'évolution des modes de vie et des techniques, mais qui marque ainsi les limites de l'emprise du capitalisme dans nos sociétés.

### Summary :

#### ARTISANS AND INDUSTRIALISTS. A RISKY COEXISTENCE

Artisanat is neither a remnant of the past nor a nursery for tomorrow's firms, it is considered here as something specific with its own economic behaviour. Its coexistence with industry then appears in a different light. Both have to face market risk and uncertainty, but artisans cover those tasks for which the work process is autonomous and discontinuous and production means are limited. Industry handles coordinated work processes and more cumbersome means of production. So both types of activities are rather complementary and the frontier between them shifts constantly as ways of life and technologies change. This marks the limits of the expansion of capitalism in our societies.

Près de 2.300.000 personnes travaillent dans les quelques 850.000 unités recensées dans le « Secteur des Métiers » (1), soit 10 % environ de la population active française.

Cette présence relativement massive de toutes petites unités dont **plus de la moitié n'emploient pas de salarié** n'est nullement particulière à la France : avec des variantes liées au contexte et aux définitions officielles de l'artisanat, une situation similaire se retrouve dans tous les pays développés, RFA ou Angleterre...

Pourquoi la croissance des firmes multinationales, l'évolution des techniques, les transformations des systèmes de distribution et, plus globalement, les mutations des modes de vie, laissent-ils une aussi large place à ce que l'on appelle communément : « l'artisanat » ? Comment expliquer la coexistence actuelle entre l'artisanat et l'industrie ? Cette coexistence n'est-elle pas paradoxale et hautement risquée ? Question qui doit être traitée en deux moments distincts (Jaeger, 1982) :

1. - Qu'est-ce que l'artisanat ? Les unités artisanales sont-elles « la même chose en plus petit » que les entreprises industrielles ? Artisans et industriels se comportent-ils ou non suivant la même rationalité économique ?

2. - Selon la réponse à cette première question, **comment la coexistence entre l'artisanat et l'industrie peut-elle évoluer ?**

On le voit, ces deux moments sont étroitement liés, mais il est clair que c'est dans la mesure où l'on a voulu traiter le second moment (l'évolution de l'artisanat ou, plus généra-

lement, du travail indépendant et des micro unités), en faisant des postulats hâtifs ou erronés sur le premier moment (« la vraie nature de l'artisanat »), qu'aucune analyse ne s'est révélée vraiment satisfaisante.

Les deux analyses « classiques » en la matière : a) l'artisanat - comme toutes les micro unités - disparaît ou reste marginal, faute de performances économiques suffisantes ; b) l'artisanat - comme toutes les micro unités - est instable parce qu'il concerne le démarrage vers la croissance industrielle, postulent en effet - sans fondement, on va le voir - tantôt le caractère archaïque, dépassé de l'artisanat, tantôt son caractère transitoire, la rationalité économique de ces unités, comme de toutes les autres, conduisant inéluctablement à la croissance - ou à la disparition, en cas d'échec -.

#### L'ARTISANAT N'EST PAS UN SECTEUR EN VOIE DE DISPARITION

Il y a eu, certes, depuis la seconde guerre mondiale, une lente régression du nombre des entreprises du Secteur des Métiers - irrégulière d'ailleurs -, mais qui pouvait accréditer cette idée. Ce mouvement s'est pourtant amorti dès la période 1967-73 et fait place, depuis lors, à une émergence indubitable d'unités nouvelles de plus en plus nombreuses. De 1974 à 1981, le nombre des unités recensées dans le Secteur des Métiers a augmenté de + 8,7 % par an pour régresser de - 5,6 % entre 1982 et 1983. Pour conséquent, le mouvement qui caractérise l'évolution de l'artisanat est bien celui d'une **perpétuelle adaptation à son environnement** : il ne va ni vers une disparition - qu'on l'interprète en termes de faillites, de concentrations d'entreprises ou d'inadaptation - et pas davantage vers une « explosion »

\* Université de Reims, 23 rue Boulard 51100 Reims.

1. Le Secteur des Métiers se définit comme l'ensemble des unités qui emploient moins de dix salariés et se livrent à des activités de production, de transformation, de réparation et de prestations de services, à l'exclusion de

la seule revente en l'état et des activités agricoles, financières, administratives ou intellectuelles. Telle est la définition officielle de ce que l'on appelle aussi l'artisanat en France. Les chiffres cités sont ceux de 1982, Répertoire Informatique des Métiers.

correspondant à l'avènement de nouvelles formes économiques, liées à la crise ou à une « grande mutation de notre système » (2).

Bien plus, l'examen de la nomenclature des professions regroupées dans le secteur d'une part, l'analyse historique des métiers et de leurs organisations d'autre part, démontrent que l'artisanat n'a rien d'archaïque : du coiffeur d'aujourd'hui au barbier d'autrefois, la distance est considérable... L'artisanat ne se présente donc pas comme une survivance du passé.

### **LES ARTISANS SONT-ILS ALORS DE FUTURS INDUSTRIELS ? OU ENCORE, DE FUTURS SALARIÉS, EN CAS D'ÉCHEC ?**

Dans cette hypothèse, on suppose que toute unité est inéluctablement conduite par une seule et unique rationalité économique, la conduisant vers la croissance ou la disparition. Dans ce cas, l'artisanat serait le lieu du démarrage des unités « les plus petites » du système industriel, et toutes les unités, petites ou grandes, suivraient une rationalité que l'on appellera par commodité **le calcul économique capitaliste**.

Schématiquement, c'est la recherche de la rentabilité, ou pour être plus juste encore, de la « profitabilité » de l'entreprise : maximisation des profits, minimisation des coûts économiques mesurables. L'entrepreneur capitaliste (qu'il soit un individu ou une « technostructure » ne change rien) **monte une affaire**, spéculé sur de l'argent qu'il investit dans une production de biens ou de services et dont il espère un profit maximum, ou au moins égal à ce qu'il est normalement dans la branche d'activité ou sur le marché. Ce calcul économique **imprègne l'organisation toute entière de l'entreprise** dans cette perspective : le contrôle de la comptabilité oriente et réoriente la production et la distribution en fonction de la rentabilité. Non seulement le marché impose sa régulation ; un produit trop cher, de mauvaise qualité ou inadapté à la demande fait péricliter l'entreprise. Mais surtout, **la concurrence oblige l'entreprise à entrer dans un processus de croissance** : pour conserver sa part de marché sans laquelle elle ne saurait garantir son niveau de profit, il lui faut prévoir l'évolution des techniques, des besoins, donc de la production et de la distribution de ses produits. **Elle doit donc investir.**

Pour que l'investissement soit rentable, elle vise à élargir sa part de marché : produire mieux et plus, elle doit donc **embaucher**. La croissance des entreprises à travers les investissements et l'embauche se présente donc comme une **conséquence normale et logique du calcul économique capitaliste** dans le contexte du marché, et c'est d'ailleurs ce qui entraîne nos sociétés vers la croissance économique. Lorsque le processus ralentit ou stagne, on parle à juste titre de crise...

Ceci amène la concentration des capitaux, l'émergence des multinationales, la production et la distribution de masse, etc. D'où le paradoxe : comment la concurrence n'entraîne-t-elle pas la disparition des unités de petite taille ? La réponse habituelle qui voit dans l'incessante création de petites entreprises la raison d'être du Secteur des Métiers n'est pas satisfaisante : elle suppose que d'une façon générale, les grandes entreprises aient d'abord été artisanales. Malheureusement, cette règle générale n'est guère dans la réalité qu'une exception.

A titre d'exemple, citons le cas du machinisme agricole : 5 grands constructeurs à caractère multinationaux (plus de 2000 salariés) sont en tête de cette activité. Aucun d'entre eux n'a une origine artisanale. Parmi les autres : (420 entreprises de 1 à 1650 salariés), 42 (1/10e) entreprises ont été interviewées. Le tiers d'entre elles seulement ont une origine artisanale, une seule a dépassé le stade des 200 salariés (fabricant d'arracheuse de betteraves). Tous les autres constructeurs n'ont jamais été artisans, ni par la taille de leur entreprise, ni par leur activité.

De plus, l'analyse des processus d'embauche et d'investissements dans les unités recensées dans le Secteur des Métiers montre que, pour une très large majorité, aucun processus de croissance ne peut être décelé, même si les unités en question sont tout à fait viables dans leur environnement.

Remarquons, par exemple, que 6 % seulement d'unités du Secteur emploient 6 salariés et plus, tandis que plus de 56 % d'entre elles n'en emploient aucun, en 1981. Si, par ailleurs, il est vrai que jusqu'en 1982, l'artisanat créait plus d'emplois que les établissements de plus de 10 salariés (+ 5,5 % d'effectifs salariés entre 1979 et 1982 contre -6,7 %), pourtant la main-d'œuvre salariée continue à être minoritaire dans l'ensemble de la main-d'œuvre occupée dans les unités du Secteur, et le nombre de personnes occupées par unité reste remarquablement stable en longue période : 2,74 personnes en 1971, 2,6 en 1978 et 2,7 en 1981.

L'analyse des investissements effectués par les unités du Secteur a été faite en 1978 par l'INSEE : **53 % des unités n'ont pas investi** cette année là et l'investissement moyen de celles qui avaient investi était de 29 400 F, avec de très grands écarts : 10 700 F pour les plus petites et 70 600 F pour celles de la frange supérieure. Les artisans investissent donc très peu, **irrégulièrement**, et pour un faible montant, le plus souvent.

L'étude récente (cf. note 2) que nous avons menée sur des échantillons repérés à partir de listings INSEE comparés entre 1972 et 1982 montre enfin que 5 % des unités présentes aux deux dates (soit la moitié des 3 000 ainsi étudiées) avaient dépassé le seuil des 10 salariés en dix ans...

Il n'y a donc pas de processus de croissance repérable pour 95 % environ des unités du Secteur des Métiers, il n'y a donc pas, pour cette large majorité d'unités, le moindre indice concret de rationalité de type capitaliste. Ceci conduit donc à ne retenir cette seconde hypothèse que pour 5 % des unités du Secteur des Métiers : « la frange supérieure ». L'artisanat ne se présente donc pas, au reste, comme une pépinière pour de futurs industriels. Il faut donc accorder à ces unités une rationalité **autre**, guidant leur comportement sans impératif de « profit », « profitabilité » ou de croissance, rationalité propre à l'artisanat.

### **LE CALCUL ÉCONOMIQUE ARTISANAL : UNE RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE**

Schématiquement, ce calcul vise à **maximiser les revenus issus de l'exercice indépendant du métier** et d'en minimiser les coûts. L'artisan ne « monte pas une affaire », il **s'installe à son compte pour travailler lui-même**. Ce qu'il avance, ce n'est pas un « capital ». S'il lui faut de l'argent

2. Cf. JAEGER C., KERIMEL C. de, POUCHOL M., SEVERS M. — L'artisanat en évolution : l'exemple de cinq métiers. Rapport effectué pour le

Commissariat Général du Plan et le Ministère de l'Artisanat et du Commerce. CIRA, nov. 1983, 233 p.

pour démarrer dans sa profession, cet argent ne lui servirait à rien s'il n'était pas capable de se servir lui-même des moyens de production ainsi achetés: ce qu'il avance, ce sont donc avant tout des **compétences professionnelles** qu'il va directement mettre au service de « sa » clientèle. Il espère en tirer de quoi vivre le mieux possible, avec sa famille.

### LES UNITÉS PUREMENT ARTISANALES

Ce sont les plus petites unités du Secteur, mais aussi les plus nombreuses (60 % environ du total). Tous les travailleurs sont « co-propriétaires » de l'unité et de ses résultats, soit parce qu'ils appartiennent à la même famille, soit parce qu'ils sont associés, soit encore parce que des liens plus spécifiquement artisanaux sont tissés entre eux, comme par exemple entre l'artisan et le compagnon destiné à reprendre sa suite.

Les résultats de ces unités sont partagés entre les différents participants d'une façon assez égalitaire, en tous cas, **les revenus de l'artisan sont de l'ordre du salaire d'un ouvrier qualifié de la même branche d'activité économique.**

L'organisation des tâches de chacun est dictée par la compétence et les demandes de la clientèle, le procès de travail est « autonome et fondé sur le métier ». Les opérations effectuées sont variées, discontinues et impliquent une « multi-qualification » de la part de l'artisan comme de ses aides ou associés. Ainsi, un réparateur de Radiotélévision doit savoir diagnostiquer la panne, faire immédiatement le devis en discutant avec son client... dépanner toutes sortes d'appareils, installer des antennes, régler les magnétoscopes et téléviseurs couleur en expliquant les manipulations aux utilisateurs, installer des circuits électriques, etc. Si l'on suit un mécanicien agricole dans sa journée de travail, on s'aperçoit qu'il répare des automobiles, forge des fourches à fumier, répare l'éclairage d'une remorque de tracteur, installe une machine à traire, fait des installations sanitaires et de la serrurerie... Il est donc mécanicien, mais aussi forgeron, serrurier, plombier et électricien...

### LES UNITÉS ARTISANALES INTERMÉDIAIRES

Ce sont celles où, malgré la présence de quelques salariés non familiaux, l'organisation et les résultats financiers de l'unité gardent les caractères précédents: chacun opère dans une grande autonomie une multitude de tâches variées, discontinues et impliquant plusieurs sortes de qualifications. Les revenus de l'artisan-employeur sont un peu plus élevés que ceux de ses salariés, mais **la marge est de l'ordre du contremaître à l'ouvrier qualifié.** Leurs modes de vie restent les mêmes, l'artisan continue de passer la majorité de son temps à l'atelier ou en dépannages, installations au dehors, bref, à des tâches essentiellement techniques. Il reste donc artisan au sens plein du terme, il exerce lui-même son métier.

De ce fait, le début de la journée (ou de la semaine selon les métiers) est consacré à une discussion avec les ouvriers pour organiser le travail et répartir les différentes opérations prévues, après quoi l'on se sépare et chacun vaque à ses occupations en toute responsabilité. L'artisan qui continue à exercer lui-même le métier n'a ni le temps, ni la possibilité de surveiller ses ouvriers et le déroulement de leurs travaux; il n'y a pas de modification de procès de

travail d'ensemble de l'unité en comparaison de ce qui précède. Comme les travailleurs sont plus nombreux cependant, on assiste le plus souvent à une **diversification** des activités de l'unité: aux réparations de postes de TV s'ajoutent des installations électriques ou des réparations d'autres types d'appareils, les mécaniciens ruraux se diversifient vers la réparation automobile ou la plomberie, les maçons deviennent décorateurs, carreleurs, etc.

D'un côté, on a donc affaire à des unités qui restent artisanales par leurs activités, par leur organisation, par la multiquification et les relations des travailleurs entre eux et avec la clientèle et enfin, par la rentabilité globale qui ne varie pas ou peu.

Mais d'un autre côté, l'artisan employeur doit dorénavant faire face à des sorties d'argent importantes et régulières: salaires, charges sociales, impôts, etc. Il doit donc assurer un fonctionnement plus régulier du volume d'activité de son unité et résoudre attentivement tous les problèmes de gestion qui se présentent de plus en plus nombreux. Bien souvent au surplus, les salariés qui sont très qualifiés sont moins bien payés que dans des entreprises plus importantes. Des « contradictions internes » à ces unités surgissent donc, plus ou moins vives selon les branches, les moments et les lieux. Toutefois, ces artisans sont généralement les plus dynamiques et leurs ouvriers sont beaucoup plus stables que leurs homologues employés dans l'industrie.

C'est pourquoi, si ces unités ont des problèmes nouveaux par rapport aux unités purement familiales, en revanche et en moyenne, ces problèmes sont surmontés par une « ambiance générale » de travail et de fonctionnement qui conserve un caractère réellement artisanal. Rappelons ici que le type d'opération et la rentabilité globale des unités ne diffèrent pas du cas précédent de façon significative.

### LES PETITES ENTREPRISES

Il n'en va pas de même pour ces entreprises de la frange supérieure du Secteur des Métiers qui se caractérisent moins par un nombre plus important de salariés (on les rencontre surtout dans le groupe de celles qui emploient de 6 à 9 salariés) que par une organisation du travail, des activités, une rentabilité, tout à fait différentes.

**L'organisation du travail** est désormais marquée par la **présence d'un chef d'atelier ou de chantier** qui s'accompagne elle-même de deux sortes de modifications radicales concernant le fonctionnement global de l'entreprise.

— Le travail des salariés est *contrôlé*, plus ou moins complètement, en tous cas dans le déroulement et l'enchaînement des opérations. Même si celles-ci gardent des traits « artisanaux » comme la discontinuité, une relative autonomie, un savoir-faire professionnel élaboré, etc., leur répartition et leur succession sont plus rigoureusement organisées, cette organisation se fait sous la responsabilité exclusive du chef d'atelier, si bien que les relations des ouvriers passent le plus souvent par lui, aussi souple que soit encore cette autorité. Il en résulte une hiérarchisation évidente et un éloignement des rapports avec les clients pour les ouvriers. Ils ne doivent plus perdre de temps en déplacement et discussions: la présence d'un chef d'atelier entraîne donc un contrôle de la productivité des travaux, autant que faire se peut...

— *La direction de l'entreprise est double* : les opérations techniques sont encadrées par le chef d'atelier mais les tâches de gestion et de commerce sont devenues suffisamment lourdes et importantes pour monopoliser une personne à plein temps. Plusieurs types de structures peuvent se rencontrer à cet égard : l'artisan, aidé de sa femme pour la gestion et de son plus ancien « compagnon » comme chef d'atelier... L'artisan s'occupant lui-même de la partie technique, avec un fils pour la gestion... Deux anciens artisans associés et se répartissant les tâches techniques et administratives, ou deux frères, fils d'un ancien artisan, etc. Dans tous ces cas de figure, il y a *séparation des opérations techniques et administratives*, et lorsque c'est le chef d'entreprise qui est lui-même à la direction administrative de l'affaire, il s'agit le plus souvent de quelqu'un qui n'a pas la qualification d'artisan (mais celle de commerçant ou gestionnaire) et n'a jamais exercé lui-même un métier artisanal.

**Les activités de ces entreprises se modifient** : les opérations proprement artisanales deviennent secondaires tandis que les ventes en l'état ou la fabrication (éventuellement en sous-traitance) deviennent principales.

**Enfin, la rentabilité de ces petites entreprises est significativement plus élevée que précédemment**, même si elle reste irrégulière.

Cette hypothèse d'une spécificité du calcul économique artisanal conduit à donner une nouvelle signification à la coexistence entre artisans et industriels, aussi risquée soit-elle : elle se construit à partir du fonctionnement même du Secteur des Métiers que l'on peut résumer en trois points :

*Le Secteur des Métiers est un secteur hétérogène*, tant par les activités qu'il concerne (qui sont loin d'être « traditionnelles ») que par les entreprises qu'il regroupe et les personnes qui y travaillent ;

On peut y déceler *différents types d'entreprises* dont une très large majorité (de l'ordre de 95 %) sont artisanales au sens précédent : elles sont viables sans profit et sans croissance notables des effectifs salariés et des machines.

*La structure particulière des unités artisanales* leur permet d'assurer dans l'économie *des fonctions spécifiques qui échappent aux entreprises plus importantes*. Globalement, les activités artisanales sont déterminées par l'ensemble des évolutions touchant la technologie, la distribution et les modes de vie du système économique : elles sont donc mouvantes et de cette mouvance dépend l'importance et l'avenir de l'artisanat dans notre Société.

## **ARTISANAT ET INDUSTRIE : UNE COMPLÉMENTARITÉ MOUVANTE**

Le Secteur des Métiers rassemble donc des unités et des travailleurs qui ne fonctionnent pas selon la norme capitaliste, ou ne parviennent pas à fonctionner comme tels : l'artisanat contemporain est un ensemble spécifique qui ne se réduit ni à une survivance, ni à une pépinière d'entreprises capitalistes.

Le résultat économique de cette spécificité se traduit par la **faible productivité** de ce Secteur : en 1981, l'artisanat

emploie 10,4 % de la population active et produit 5,3 % de la valeur ajoutée nationale (3). La productivité des travailleurs indépendants et salariés du Secteur des Métiers est donc en moyenne - et approximativement - deux fois plus faible que celle des autres travailleurs nationaux.

Cette caractéristique n'est pourtant ni regrettable, ni inquiétante, encore moins anormale, dès lors qu'on la comprend correctement : comme une dimension essentielle de la **spécificité** des entreprises du Secteur des Métiers et des fonctions qu'elles assument dans l'appareil productif du pays.

En effet, la faible productivité de l'artisanat n'est nullement imputable à un archaïsme ou à un quelconque « retard technologique » de ce Secteur (4) et n'entrave en rien son dynamisme, notamment en matière de création d'emplois - même s'il ne faut pas non plus en exagérer la portée -.

**Cette faible productivité est liée fondamentalement à la nature des activités économiques artisanales** : lorsqu'une opération s'effectue avec un ou quelques travailleurs qualifiés et **autonomes** (c'est-à-dire dont la direction, la coordination ou la surveillance sont inutiles ou impossibles à assurer), à l'aide d'un investissement réduit (compatible avec les capacités d'emprunts d'un ouvrier qualifié), alors que cette opération n'est **pas rentable pour l'industrie** et forme un terrain d'implantation **spécifiquement artisanal**.

Un exemple chiffré arbitrairement fixera les idées : un artisan peintre refait la peinture d'un appartement pour 100 Frs HT de l'heure, les fournitures sont payées en sus par le client. Ces 100 Frs comprennent 40 Frs de charges sociales, 20 Frs d'amortissement (gros matériels et véhicule) et 40 Frs de rémunération nette sur lesquels il sera imposé (impôts sur le revenu). Si une entreprise veut effectuer ce travail, il lui faut pour rémunérer ses capitaux, aussi réduits soient-ils, soit facturer plus de 100 Frs, et les clients préféreront l'artisan, soit rémunérer les peintres salariés qu'elle emploie moins de 40 Frs de l'heure, et ceux-ci préféreront se mettre à leur compte. **L'artisan gagne ce marché en renonçant à tout profit**. L'entreprise capitaliste ne peut le concurrencer sur ce terrain, elle trouvera un marché distinct, comme la réfection de bureaux ou d'usines imposant le travail simultané de peintres très nombreux qu'elle coordonnera : elle doit renoncer à concurrencer les créneaux artisanaux pour être rentable.

La plupart des activités de maintenance et de réparation constituent de bons exemples de ce processus : elles requièrent des déplacements multiples, un savoir-faire technique polyvalent pour les diagnostics comme pour les interventions, un outillage complexe sans pour autant être nécessairement très coûteux (cf. la valise du dépanneur de télévision et magnétoscope), bref, elles requièrent la compétence, la proximité et l'indépendance caractérisant l'artisan contemporain, directement intéressé à la bonne conduite de l'opération et ne ménageant pas ses « temps morts » et détours pour y parvenir.

Si l'on examinait le détail de tous les métiers artisanaux, on trouverait que la majorité des opérations qu'ils recourent ont précisément ces caractères : proximité immédiate

3. Cf. la note de la Direction de l'Artisanat de Septembre 1982 : « Estimation de la place de l'artisanat dans l'économie française en 1981 », page 9.

4. Là comme ailleurs, les métiers archaïques disparaissent avec les besoins et les activités actuelles de l'artisanat sont liées aux technologies contemporaines : installation, réglage, maintenance de toutes sortes d'appareil par ex.

Rappelons aussi que la restauration de nos monuments ou la peinture sur porcelaine ne sont pas confiées à des entreprises du Secteur des Métiers, mais à des unités de plus grande taille. Enfin, si les investissements artisanaux sont faibles, c'est parce que les opérations effectuées par les artisans ne nécessitent pas d'immobilisations considérables, et non parce que l'outillage serait désuet ou retardataire.

de la clientèle - particulière ou non -, mais variété de ses besoins, unicité et diversité des activités, polyvalence des techniques utilisées, déplacements incessants et importance des « travaux non productifs » (attente des clients, confection des devis, fabrication d'ébauches, etc.) : depuis les coiffeurs, les chauffeurs de taxis et les artisans du bâtiment jusqu'aux charcutiers, en passant par les imprimeurs et les mécaniciens ruraux, tous les métiers artisanaux ont ceci de commun : ils ne sont pas très rentables !

Ainsi s'explique la faible productivité des travailleurs du Secteur des Métiers.

Il s'agit là d'un **trait positif** essentiel pour l'existence de l'artisanat, mais aussi pour la rationalisation accrue du système industriel comme pour l'équilibre de fonctionnement de l'ensemble du système socio-économique actuel :

- **Pour l'artisanat** : parce que si les activités en question étaient rentabilisables par les entreprises non artisanales, aucun obstacle ne les empêcherait de les exercer et le Secteur des Métiers disparaîtrait - ou se transformerait, ce qui revient au même ici.

- **Pour le système industriel**, parce qu'il peut ainsi mieux se « concentrer » sur la production de masse et le lancement des produits nouveaux, en déléguant les opérations diffuses, ponctuelles, spécifiques et donc moins « productives », à d'autres agents.

- **Pour la société dans son ensemble** : parce qu'ainsi une multitude de besoins se trouve satisfaite au **meilleur coût pour la collectivité**. Les activités artisanales ne sont pas suffisamment productives pour permettre la rémunération de capitaux importants, elles sont artisanales justement dans la mesure où elles n'attirent guère de profits entre les mains de ceux qui les exercent : les prix artisanaux couvrent donc (en moyenne) juste les charges d'entretien des

travailleurs concernés, et souvent, bien difficilement.

L'artisanat apparaît donc comme **un complément de la production industrielle moderne**, non seulement utile, mais surtout **nécessaire et hautement rentable pour la collectivité**. Quels constructeurs pourraient entretenir aux coûts actuels le réseau des garagistes, mécaniciens agricoles et dépanneurs divers, sans lequel l'automobile, le tracteur ou le magnétoscope resteraient inutilisables ?

Confrontés au marché, à l'évolution des techniques et des besoins qu'ils doivent suivre pour vivre, et enfin à leur propre concurrence, les artisans forment un maillon essentiel du système socio-économique actuel, maillon dont l'importance est trop souvent ignorée.

Si l'artisanat a des raisons fondamentales d'exister dans nos sociétés, il ne le peut que sur les territoires inaccessibles aux firmes industrielles : la vitalité de l'artisanat - et l'aspiration au travail libre qui la suscite - n'est donc possible que dans les limites que lui laisse le capitalisme.

L'existence de l'artisanat est donc liée à ces limites - elles montrent que nos sociétés sont complexes (la « Tripartition » de Braudel) et que les terrains de l'artisanat sont nécessairement contraints, donc mouvants en raison des techniques et des modes de vie... En même temps, ces limites ne lui enlèvent rien de sa vitalité propre : la recherche d'une liberté dans le travail. Si l'on s'accorde avec Fernand Braudel pour caractériser l'esprit capitaliste par le jeu d'une spéculation à large échelle, c'est en revanche le goût du risque personnel dans la vie quotidienne qui caractérise à présent la mentalité artisanale. Dans nos sociétés, la vie quotidienne s'organise autour du travail et en fonction de lui. En ce sens, les artisans sont ceux qui tentent d'assumer, avec leurs propres forces, les risques du métier.

#### RÉFÉRENCES CITÉES

Les références citées dans cet article sont regroupées dans la Bibliographie générale, en fin de numéro.